



La cinquante-neuvième session du Comité régional s'est terminée par un appel lancé aux États Membres pour fournir un soutien aux réfugiés et aux personnes déplacées en République arabe syrienne et dans les pays voisins afin de soulager leur souffrance. Le Comité a également exprimé sa solidarité à l'Afghanistan et au Pakistan dans leurs efforts en vue d'éradiquer la poliomyélite et a demandé aux États Membres de veiller à ce que les politiques d'interdiction totale du tabagisme soient appliquées dans tous les États Membres.

Suite à l'approbation du rapport annuel du Directeur régional pour l'année 2011, le Comité a demandé au Directeur régional de prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte que les orientations stratégiques proposées pour les cinq prochaines années soient mises en oeuvre.

Le Comité régional, l'organe directeur le plus élevé dans la Région de la Méditerranée orientale, a entériné la Déclaration de Riyadh adoptée lors de la Conférence internationale sur les mode de vie sains et les maladies non transmissibles dans le monde arabe et au Moyen-Orient. Il a en outre approuvé la cadre d'action régional sur les engagements des États Membres pour mettre en oeuvre les recommandations de la Déclaration politique des Nations Unies sur les maladies non transmissibles.

La cinquante-neuvième session du Comité régional s'est conclue le 4 octobre 2012 au Bureau régional du Caire.

Dans une autre résolution, le Comité régional a appelé instamment les États Membres à mettre en place un conseil sanitaire multisectoriel afin de préparer une feuille de route en vue de la réalisation de la couverture sanitaire universelle. Un niveau de coordination et de collaboration plus élevé a aussi été demandé.

Par ailleurs, le Comité régional a invité au renforcement des systèmes d'information sanitaire en améliorant la notification des naissances, des décès, des causes de morbidité et de mortalité, outre la prise en compte des facteurs de risque et des déterminants sociaux de la santé.

Le Comité a en outre exhorté les États Membres à améliorer la qualité, l'innocuité, l'efficacité et l'usage rationnel des technologies de la santé, ainsi que l'usage rationnel des médicaments.

L'achat groupé de médicaments était le point central d'une autre résolution qui a appelé au renforcement de l'engagement du secteur privé dans le domaine de la santé.

Pour ce qui est du Règlement sanitaire international, (RSI), le Comité régional a demandé instamment aux États Membres de renforcer les points focaux nationaux pour le RSI et de leur donner les moyens d'agir pour leur permettre de mettre en pratique efficacement toutes les fonctions principales du RSI et de combler les lacunes en la matière.

Une autre résolution a été adoptée, appelant à la poursuite de l'intégration de la santé oculaire et de la prévention de la cécité et des déficiences visuelles évitables dans le système de prestation de soins de santé et au renforcement des partenariats actifs dans ce domaine au sein de la société civile.

La Tunisie s'est proposée pour accueillir la prochaine session à Tunis en 2013.

Thursday 20th of June 2019 04:06:13 PM